

# **Enquête publique complémentaire sur le projet agrivoltaïque avec bovins de la société Valeco route de la Plaine à Mignaloux-Beauvoir**

**Mme/M. : Nom :** \_\_\_\_\_ **Prénom :** \_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_

**Mail :** \_\_\_\_\_ **Téléphone :** \_\_\_\_\_

En juin 2023, au terme de l'enquête publique concernant le projet agrivoltaïque avec élevage de poulets, porté par la société VALECO, sur 30 hectares de terres agricoles cultivées de la Plaine à Mignaloux-Beauvoir, ce dossier a été stoppé grâce à la mobilisation et aux contributions de nombreux opposants, dont la municipalité, les deux Conseillers Départementaux, le Conseiller Régional et le Député.

En plus de ses impacts environnementaux, sanitaires, sur la biodiversité, le paysage et le cadre de vie des riverains, ce projet conduisait au détournement d'usage de terres agricoles, au profit d'un projet industriel photovoltaïque, dont le volet agricole apparaît tout à fait secondaire en terme d'activités et de création de valeurs, et ne servait que d'alibi pour « verdir » ce dossier.

VALECO revient aujourd'hui avec un projet similaire, sur les mêmes parcelles agricoles, mais avec des bovins remplaçant les poulets. Ce projet, objet d'une enquête publique complémentaire du 25 juin au 10 juillet 2025, reste le même sur le fond et la forme.

## **Ce constat me conduit à refuser la réalisation de ce projet car je ne veux pas :**

- Le détournement d'usage de 30 hectares de terres agricoles pour implanter des milliers de panneaux photovoltaïques, dont le volet d'élevage de bovins n'est qu'un alibi.
- Encourager la spéculation foncière des terres agricoles qui va pénaliser lourdement les jeunes agriculteurs voulant s'installer ou s'agrandir.
- Qu'un tel projet de 30 hectares impacte la biodiversité locale, notamment le couloir de mobilité quotidienne de la faune sauvage de cette zone.
- Faire subir aux riverains, les nuisances et risques liés à la proximité de cette infrastructure industrielle.
- Faire courir un risque d'éblouissement aux 20 000 véhicules qui circuleraient quotidiennement sur la Nationale 147 Poitiers-Limoges, à proximité de plusieurs milliers de panneaux photovoltaïques, même si Valeco affirme le contraire – mais sans produire d'étude d'éblouissement sérieuse.
- Accepter l'absence de prise en compte des centaines d'hectares de terres délaissées dans la Vienne, non cultivables, pouvant accueillir de tels projets, sans contrainte environnementale, ni agricole, ni pour la population riveraine, s'inscrivant dans le cadre des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables.

Je suis favorable aux énergies renouvelables, sur des implantations foncières respectueuses du cadre de vie de la population, du patrimoine environnemental, agricole et historique, ce qui n'est pas le cas de ce dossier porté par VALECO.

**Le** \_\_\_\_\_

**Signature** \_\_\_\_\_